

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2018 à 18 heures 30

Absents : - Fabien JACQUET, donne pouvoir à Thierry JAFFRE,
- Thibault COLOMB, excusé.

René THEVENON, Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

R. CADILLON est désigné secrétaire de séance.

1) Finances

A - Subventions communales aux associations : l'ensemble des subventions ont été validées. Valeurs identiques.

Quelques précisions à noter :

- La subvention aux conscrits ne sera versée qu'après remise en état et nettoyage du bourg,
- Pour l'école, la Mairie subventionnera la piscine pour que l'activité perdure.

Vote : pour l'ensemble des subventions, 10 voix pour,

Pour la nouvelle règle pour les conscrits, 9 voix pour, 1 abstention.

B – Délibération modificative pour la régularisation d'un loyer antérieur de la gendarmerie.

Vote : 10 voix pour.

C – La Mairie décide de contracter un prêt pour trésorerie ; cette trésorerie permettra de lancer plus facilement tous les travaux en cours. Cette faiblesse de trésorerie est dûe à la baisse du budget de la Mairie.

Vote : 10 voix pour.

2) Assainissement

Aucun travaux ne débutera en 2018 car nous n'avons aucune réponse au sujet de la demande de subvention pour la phase 1.

3) Sports – fêtes et cérémonies

La gestion de la salle des sports est devenue compétence de la CCSB ; suite à cela, nous devons établir un règlement quant à son utilisation : globalement, cela ne changera rien quant à son utilisation, son prêt et son éventuelle location.

Dorénavant, comme il a été décidé auparavant, le stade de foot sera accessible aux familles de MONSOLS pour des activités compatibles avec la pelouse.

A partir de mardi 29 mai, la porte ne sera plus fermée à clef (une ouverture partielle sera installée afin d'éviter l'accès aux motos et quads).

4) Voie communale

Le crédit de la CCSB s'élève à 82 816,00 €. Carlos CARNEIRO gère ces chantiers.

5) Communication

Les Brèves de MONSOLS seront distribuées la première semaine de Juillet.

6) Logement

Nous avons constaté quelques départs de locataires. En conséquence, beaucoup de logements sont désormais disponibles.

7) Développement économique

Un débat a été lancé concernant la pose par le SYDER de panneaux photovoltaïques. Le vote est partagé.

Vote : 5 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention.

Rappel : Le SYDER propose d'installer du photovoltaïque sur la salle des fêtes, l'ensemble des frais financiers sera pris en charge par le SYDER sauf les études de compatibilité qui seront payées par la commune.

Le SYDER percevra les revenus pendant 20 ans et au-delà, l'installation reviendra à la commune.

8) Sécurité – éclairage public

Le projet du dernier plateau surélevé en direction de SAINT IGNY est en attente de financement .

9) Ecole

Le tarif de transport des élèves pour la cantine est maintenu, ainsi que le tarif de la garderie.

10) Questions diverses

- Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 juillet 2018 19 heures

La séance est levée à 20 heures 30.

Le secrétaire de séance,

R. CADILLON